



CoopAffaires

*ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES
ET DES PROFESSIONNELS*

CoopAffaires est un service du Pôle Coopératif, qui offre une panoplie de ressources et d'accompagnements destinés à soutenir les entreprises du territoire.

..... à chaque étape, nous sommes là

Formations et Ateliers

Portage Formateur

Parcours dev'

Pôle Entrepreneur

Espaces de Travail

”

En tant que consultant, il faut pouvoir s'appuyer sur d'autres expertises pour répondre aux appels d'offres, et assurer un développement pérenne.

Stéphane

”

”

Je souhaite vous remercier pour le temps d'échange. Vos conseils et expériences dans l'entrepreneuriat m'aident à y voir de plus en plus clair. Un grand merci donc !

Anne-Gaëlle B

”

”

Ne pas travailler seule, s'appuyer sur les collègues, c'est ma principale motivation et c'est là que je l'ai trouvée.

Valérie

”

Optimisez vos compétences

Vous êtes à la recherche d'une formation professionnelle ? ou vous avez besoin d'acquérir une compétence ?

Entrepreneurs, Indépendants, Professionnels... Boostez votre activité !

Débutant ou expérimenté, nos ateliers pratiques sont faits pour VOUS !

- Développez vos compétences
- Gagnez en efficacité
- Repartez avec des outils concrets et des idées à mettre en action

Nos formateurs passionnés vous accompagnent pas à pas dans une ambiance conviviale et dynamique.

Des attestations de formation individuelles sont remises à l'issue de chaque session de formation.

Formations

Les formations proposées sont pratico-pratiques, utilisables immédiatement et enrichies d'outils et astuces concrets.

Certifié QUALIOPI, notre organisme de formation garantit une qualité d'accompagnement durant votre formation, et reste disponible pour des questions..



Tarif

par
personne

1 journée

290€ ht

Ateliers

Le format des ateliers (visio de 2h) est participatif.

Le formateur apporte des compléments et des outils (documents, appels d'offres etc). Les ateliers foisonnent de bonnes idées, pratiques, et de liens pour aller plus loin. Une expérience à vivre !



Tarif

par
personne

3h

50€ ht

Thématiques abordées

- ∞ BUREAUTIQUE : Excel, Word, Canva, Mailchimp (newsletter)
- ∞ ENTREPRENEURIAT : Statuts, fixer son prix, devis/factures/CGV, créer son entreprise en pratique, Chorus, assurances professionnelles, appels d'offres, devenir consultant...
- ∞ BREWACADEMIE : créer / gérer sa microbrasserie (réglementation, qualité hygiène, sécurité, santé)
- ∞ FORMATEUR : créer une formation conforme à Qualiopi, utiliser Digiforma, outils pédagogiques en visio
- ∞ PRÉVENTION, PREVENTION : Gérer les violences verbales, sécuriser son activité professionnelle
- ∞ DÉVELOPPEMENT ET COMMUNICATION : lancer sa communication, augmenter sa visibilité en ligne, communiquer en vidéo, gérer sa boîte mail professionnelle, ...

MODALITES D'INSCRIPTION : contacter Karine au Pôle Coopératif. Elle vous accueille, vous inscrit, vous renseigne et vous aide à solliciter un financement de votre OPCO. Plus d'informations sur le catalogue en ligne

Consultez l'ensemble de nos catalogues

Formations



Ateliers



Une équipe à votre disposition

Mélanie FAGOT : Directrice et référente Qualité et Formatrice

Valérie OSMONT : Formatrice, Référent Handicap

Karine PATRIS : Administration de la formation, Pôle Entrepreneur

Inscription obligatoire : 3 semaines avant le début de formation ou 48h avant l'atelier
07 69 37 47 41 - contact@pole-cooperatif.fr

Vous êtes formateur sans solution pour exercer ?

LE PORTAGE DE FORMATEUR

Le Pôle Coopératif propose des solutions aux formateurs, que ce soit pour des interventions ponctuelles ou bien comme activité principale :

- 1- pour les formateurs ayant un statut d'organisme de formation mais sans la certification Qualiopi
- 2- pour les formateurs n'ayant pas de statut

Situation 1 - Vous pouvez facturer



Le Pôle Coopératif gère l'administratif de la formation (convocation, convention, émargement, ...) et la facturation aux clients. Le formateur assure la rédaction du programme pédagogique et la vente. Le Pôle Coopératif reverse au formateur 70% du coût facturé au client.



70 %
du CA

30 %
du CA

Si nous assurons toute la gestion administrative, comptable et commerciale de la formation, le formateur est "pieds sous la table" : il facture au Pôle Coopératif 50% du coût facturé au client



50 %
du CA

50 %
du CA

Situation 2 : vous ne pouvez pas facturer

Si le formateur ne peut pas facturer ses prestations au Pôle Coopératif, nous proposons un Contrat de formateur occasionnel et nous gérons tout l'administratif lié au CDD (Urssaf, fiche de paye etc), la gestion administrative sur Digiforma ainsi que toute la relation client. Le formateur prépare et anime sa formation, et rend compte de sa session. Le salaire brut qu'il touchera sera d'environ 50% du montant facturé au client.



A noter que nous accompagnons également les structures de formation vers l'obtention de leur NDA (numéro de déclaration d'activité) en tant qu'organisme de formation.

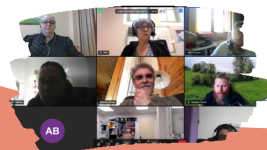
Pour tous les formateurs, aguerris ou débutants, le Pôle Coopératif propose une formation de formateurs à Revigny-sur-Ornain, de deux journées, dont la particularité est une animation participative, pratique, ludique et joyeuse et efficace !

LE CAFÉ FORMATEUR

C'est quoi ? on vous en dit plus

Le Pôle Coopératif c'est d'abord un ADN de mise en réseau, de mutualisation des outils, pratiques et astuces professionnelles.

C'est le but des Cafés Formateurs, tous les deux mois, en visio de 2h, qui regroupent tous les formateurs internes et externes afin d'échanger sur des points d'actualité de la formation, des outils et pratiques pédagogiques innovants, accueillir un nouveau formateur, imaginer de nouveaux programmes etc



Parcours dév'

Parcours dév' est un accompagnement (6 mois) pour aider les entrepreneurs et créateurs à structurer leur activité et à la développer afin de générer le chiffre d'affaires nécessaire à la pérennisation de leur entreprise.



Comment se renseigner ? s'inscrire ?

Contactez Karine au Pôle Coopératif pour demander des informations complémentaires, les dates et thèmes des prochains ateliers et RV, obtenir un devis pour 1 mois.

Signer le devis « Bon pour accord » et s'inscrire aux différents RV.

Renouveler (ou pas) pour le mois suivant.

Qui vous accompagne ?

Les entrepreneurs sont reçus en individuel et en collectif par :

- l'équipe support
- des entrepreneurs associés
- des formateurs

Le Pôle Entrepreneur

Le Pôle Entrepreneur s'adresse aux personnes qui souhaitent se mettre à leur compte, et développer une activité en lien avec nos axes (numérique, transition écologique, ESS, échanges et culture, formation et conseil), au bénéfice du territoire.



Sous conditions d'accès, un contrat d'accompagnement (CAPE) renforcé peut être proposé, permettant de réaliser des devis et de facturer des clients sous le statut du Pôle Coopératif. Lorsque le chiffre d'affaires est suffisant et si les conditions le permettent, l'entrepreneur pourra changer son CAPE en CESA, et devenir salarié en CDI d'un patron qui est lui-même, avec un employeur (le Pôle Coopératif) partagé par tous. Enfin, les rencontres des entrepreneurs "Coup de Boost" favorisent la mise en réseau et la mutualisation d'outils, voire inventer de nouveaux services ensemble.

CAPE Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise

Le contrat d'appui au projet d'entreprise (Cape) permet de développer votre projet en profitant de l'appui d'une structure accompagnatrice. Il vous permet de bénéficier d'un accompagnement et d'outils mutualisés (logiciel de gestion, réseau).

Le Cape n'est pas un contrat de travail (c'est une convention d'accompagnement) qui permet de conserver ses droits (allocations, chômage ...).



Le Cape a une durée minimale de 1 an, il peut être renouvelé 2 fois.

CESA Contrat d'Entrepreneur-e Salarié-e Associé-e

C'est un contrat de travail, CDI : vous êtes le patron de votre activité et salarié de la structure.

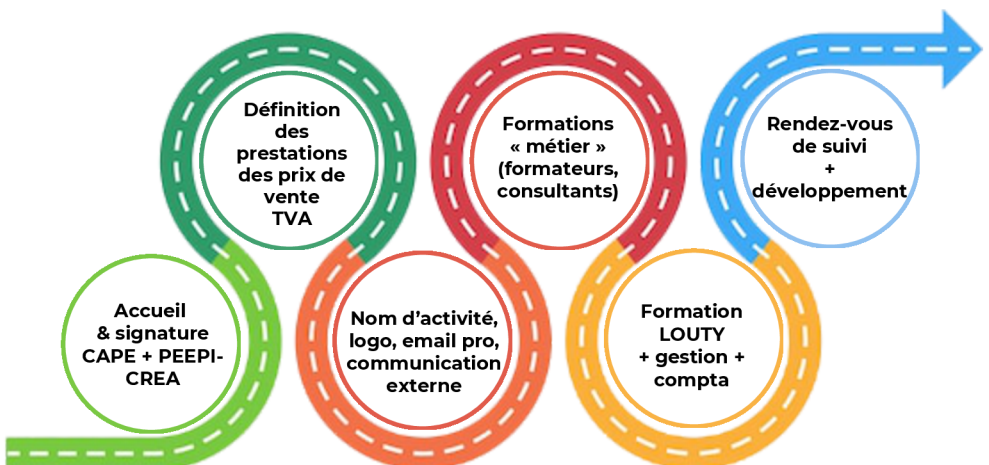
Vous développez votre activité, votre image commerciale, votre communication tout en bénéficiant du cadre sécurisant du salariat via un contrat à durée indéterminée. Vous faites partie d'un collectif d'entrepreneurs pour ne pas être seul, se soutenir, travailler en équipe. Vous êtes l'unique propriétaire de votre activité ainsi que de votre clientèle. Rattaché juridiquement au Pôle Coopératif par son numéro SIRET, vous générez votre propre chiffre d'affaires qui finance votre salaire.

Vous devenez associé de la coopérative et participez au bilan stratégique.



Vous ne créez pas une entreprise, vous créez votre activité dans une entreprise coopérative.

NOTRE PARCOURS ENTREPRENEURIAL



Le Pôle Coopératif est un Tiers-Lieu au service du développement économique et solidaire du territoire. Certifié Qualiopi en tant qu'organisme de formation, le Pôle Coopératif propose une large palette de services aux entrepreneurs, créateurs d'entreprise et professionnels.

Mise à disposition d'espaces de travail

COWORKING



- Accès : 5 jours / 7*
- 6 places
- Wifi
- Accès cuisine
- Accessible PMR

Tarifs

demi-journée	journée	semaine	plus
5	10	40	sur devis

SALLES de RÉUNION - FORMATION



- Accès : 5 jours / 7*
- 45 m² - 25 places
- Vidéoprojecteur
- Wifi
- accessible PMR

demi-journée	journée	semaine	plus
5	10	40	sur devis



- Accès : 5 jours / 7*
- 60 m² - 35 places
- Vidéoprojecteur
- Wifi
- 1er étage

demi-journée	journée	semaine	plus
5	10	40	sur devis

PEPINIÈRE



6 bureaux

- Accès : 5 jours / 7*
- 12m² - Clé personnelle
- Aménagement libre
- Fibre, Wifi et climatisation
- Accès cuisine
- 1er étage**

demi-journée	journée	semaine	plus
5	10	40	sur devis

*Demi-journée = 3h30

Semaine = du lundi 8h30 au vendredi 17h

Le week-end sur devis

Longue durée : convention spécifique

** 1 bureau accessible PMR

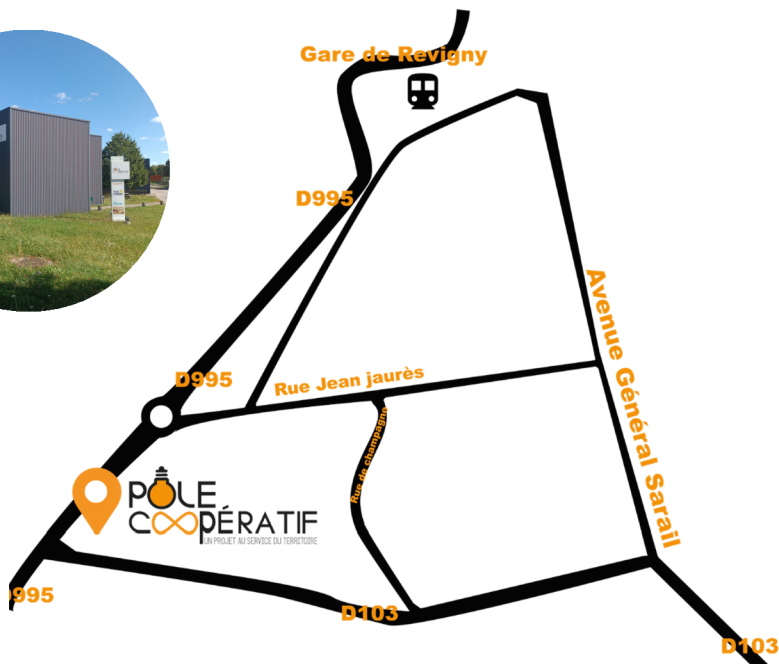
Plus d'infos

Inclus pour toutes les prestations : wifi / fibre, accès cuisine, assurance et ménage inclus

Services d'accueil : Percolateur, cafetière, bouilloire, vaisselle à disposition.

Sur devis : Fourniture petit déjeuner, hôtesse d'accueil, service d'impression.

NOUS RENDRE VISITE



12 rue Victor Hugo
55800 Revigny-sur-Ornain



contact@pole-cooperatif.fr



07 69 37 47 41



pole-cooperatif.fr

